



GUARDIAN CAPITAL

Fonds ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

ÉTATS
FINANCIERS

31 décembre 2024

Sous la gestion de Guardian Capital LP



Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	3
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	4

États financiers et inventaire du portefeuille de chacun des Fonds ObliGuard^{MC}, qui comprennent chacun les éléments suivants :

- État de la situation financière
- État du résultat global
- État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- Tableaux des flux de trésorerie
- Inventaire du portefeuille
- Tableaux complémentaires aux notes annexes.

Titres à revenu fixe

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard ^{MC}	8
Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard ^{MC}	17
Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard ^{MC}	26
Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard ^{MC}	35
Notes annexes	43



GUARDIAN CAPITAL LP

25 mars 2025

Les états financiers ci-joints des Fonds ObliGuard^{MC} (collectivement, les « Fonds ») ont été dressés par Guardian Capital LP (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du commandité du gestionnaire, Guardian Capital Inc.

Le gestionnaire utilise des procédés et des contrôles appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables concernant les Fonds. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites aux notes annexes.

(signé) « Darryl Workman »,
Vice-président principal



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds au 31 décembre 2024 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour la période indiquée à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière à la date de clôture de la période indiquée à la note 1;
- l'état du résultat global pour la période indiquée à la note 1;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période indiquée à la note 1;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période indiquée à la note 1;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2

Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sameet Batavia.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2025

31 décembre 2024

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}
État de la situation financière

Au 31 décembre 2024
Actif
Actif courant

Placements	44 065 838 \$
Trésorerie, montant net	3 574
Montants à recevoir des courtiers	-
Titres à court terme	-
Souscriptions à recevoir	-
Intérêts et dividendes à recevoir	168 609
	44 238 021

Passif
Passif courant

Découvert bancaire	-
Montant à payer aux courtiers	-
Rachats à payer	5 370
Distributions à verser	-
Charges à payer au gestionnaire	16 657
	22 027

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative) 44 215 994 \$
Valeur liquidative par série

Série A	13 644 347 \$
Série F	6 768 469
Série I	56 413
Parts de FNB	23 746 765

Valeur liquidative par part, par série

Série A	20,66 \$
Série F	20,78
Série I	20,67
Parts de FNB	20,65

Cours de clôture

Parts de FNB	20,66 \$
--------------	----------

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

État du résultat global

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

2024

Revenu

Dividendes	– \$
Intérêts à distribuer	320 524
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	32 827
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	525 008
Gains (pertes) nets sur les placements	878 359
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	–
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options	–
Gains (pertes) nets sur les dérivés	–
Total des revenus (pertes)	878 359

Charges d'exploitation (note 4)

Frais d'administration	8 971
Frais de gestion	59 734
Frais liés au Comité d'examen indépendant	61
Frais d'intérêts	16
Coûts de transactions	–
Retenues d'impôts étrangers	–
Autres charges	–
Total des charges d'exploitation	68 782

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités 809 577 \$

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série

Série A	181 102 \$
Série F	114 399
Série I	933
Parts de FNB	513 143

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)

Série A	0,87 \$
Série F	1,12
Série I	1,05
Parts de FNB	1,08

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024 Série A	2024 Série F	2024 Série I	2024 Parts de FNB	2024 Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	181 102	114 399	933	513 143	809 577
Distributions aux porteurs de parts :					
Revenu	(65 535)	(32 067)	(299)	(125 472)	(223 373)
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	(54 072)	(54 072)
	(65 535)	(32 067)	(299)	(179 544)	(277 445)
Opérations sur parts rachetables :					
Produit de l'émission de parts	15 342 240	7 044 778	55 480	24 235 018	46 677 516
Distributions réinvesties	65 518	27 745	299	-	93 562
Rachat de parts	(1 878 978)	(386 386)	-	(821 852)	(3 087 216)
	13 528 780	6 686 137	55 779	23 413 166	43 683 862
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	13 644 347	6 768 469	56 413	23 746 765	44 215 994
Valeur liquidative à la clôture de la période	13 644 347 \$	6 768 469 \$	56 413 \$	23 746 765 \$	44 215 994 \$
Changements liés aux parts (note 3)	2024	2024	2024	2024	
	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	-	-	-	-	
Nombre de parts émises	748 435	343 067	2 714	1 190 000	
Nombre de parts réinvesties	3 191	1 349	15	-	
	751 626	344 416	2 729	1 190 000	
Nombre de parts rachetées	(91 265)	(18 628)	-	(40 000)	
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	660 361	325 788	2 729	1 150 000	

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

2024

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	809 577 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	–
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	(32 827)
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(525 008)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options	–
Achats de placements ¹⁾	(37 788 289)
Produit de la vente de placements ²⁾	2 010 054
(Augmentation) diminution des titres à court terme, montant net	–
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(168 609)
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	16 657
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(35 678 445)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	(183 883)
Produit de l'émission de parts ¹⁾	38 273 120
Rachat de parts	(2 407 218)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	35 682 019

Conversion de devises

Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	3 574
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	–
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	3 574 \$

Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :

Intérêts reçus	151 915 \$
Intérêts versés	16
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	–

¹⁾ Compte non tenu des opérations de souscription en nature de 8 404 396 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

²⁾ Compte non tenu des opérations de rachat en nature de 674 628 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions ou de parts/valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur
OBLIGATIONS CANADIENNES – 91,3 %			
OBLIGATIONS PROVINCIALES			
GARANTIES – 28,1 %			
4 063 000	Municipal Finance Authority of British Columbia 1,10 %, 1 ^{er} juin 2025	3 985 292 \$	4 030 086 \$
776	Municipal Finance Authority of British Columbia 2,65 %, 2 octobre 2025	759	774
12 700	Province du Nouveau-Brunswick 1,80 %, 14 août 2025	12 224	12 604
4 220 388	Province de l'Ontario 1,75 %, 8 septembre 2025	4 140 438	4 184 409
2 474	Province de Québec 2,60 %, 6 juillet 2025	2 412	2 469
474	Province de Québec 2,75 %, 1 ^{er} septembre 2025	463	473
4 246 270	Province de la Saskatchewan 0,80 %, 2 septembre 2025	4 121 926	4 184 696
		<u>12 263 514</u>	<u>12 415 511</u>
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS – 63,2 %			
2 751 234	AltaGas Limited 2,16 %, 10 juin 2025	2 692 059	2 734 181
3 207 000	Enbridge Inc. 2,44 %, 2 juin 2025	3 171 082	3 193 272
2 020 570	Enbridge Pipelines Inc. 3,45 %, 29 septembre 2025	2 009 423	2 019 908
2 781 000	Banque Manuvie du Canada 1,50 %, 25 juin 2025	2 712 704	2 759 239
4 235 157	Mercedes-Benz Finance Canada Inc. 1,65 %, 22 septembre 2025	4 124 977	4 185 400
561 157	Banque Nationale du Canada 1,57 %, 18 août 2026	538 265	554 795
60 343	Banque Royale du Canada 3,37 %, 29 septembre 2025	59 168	60 329
4 205 930	La Banque Toronto-Dominion 2,67 %, 9 septembre 2025	4 139 681	4 184 338
3 896 000	Thomson Reuters Corporation 2,24 %, 14 mai 2025	3 836 980	3 878 442
178 137	Toyota Credit Canada Inc. 2,73 %, 25 août 2025	172 708	177 544
2 267	TransCanada PipeLines Limited 3,30 %, 17 juillet 2025	2 214	2 265
4 242 270	VW Credit Canada Inc. 1,50 %, 23 septembre 2025	4 122 382	4 184 918
		<u>27 581 643</u>	<u>27 934 631</u>
	Total des obligations canadiennes	39 845 157	40 350 142
OBLIGATIONS AMÉRICAINES – 8,4 %			
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS – 8,4 %			
3 701 590	AT&T Inc 4,00 %, 25 novembre 2025	3 695 673	3 715 696
		<u>3 695 673</u>	<u>3 715 696</u>
	Total des obligations américaines	3 695 673	3 715 696
	Total des obligations	43 540 830	44 065 838
	Coûts de transactions	–	–
	Total des placements – 99,7 %	43 540 830	44 065 838
	Autres éléments d'actif net – 0,3 %		<u>150 156</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts – 100,0 %		44 215 994 \$

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 1 : Création du Fonds

Le Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC} (« le Fonds »), a été créé le 1^{er} janvier 2024. L'objectif premier du Fonds est de procurer un revenu sur un horizon temporel prédéterminé en investissant dans un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle est en 2025. La date de dissolution du Fonds est prévue le ou vers le 30 novembre 2025 (la « date de dissolution en 2025 »).

Note 2 : Référentiel comptable

Comme il est indiqué à la note 1, le Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC} prendra fin le ou vers le 30 novembre 2025. Par conséquent, le Fonds n'est plus considéré comme étant en exploitation. Les états financiers du Fonds sont donc préparés selon le principe de la continuité compromise de l'exploitation pour la période allant du début des opérations, soit le 9 janvier 2024, jusqu'au 31 décembre 2024. Dans le cas présent, la préparation selon le principe de la continuité compromise de l'exploitation n'entraîne pas d'ajustements significatifs de la valeur comptable des actifs et des passifs du Fonds préparés selon le principe de la continuité d'exploitation conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024
Série A	208 732
Série F	102 392
Série I	890
Parts de FNB	474 490

Au 31 décembre 2024, deux porteurs de parts détenaient environ 32 % de la valeur liquidative du Fonds, leurs participations étaient de 17 % et 15 %, respectivement. Les activités d'investissement de ces porteurs de parts pourraient avoir une incidence importante sur les opérations et les rendements du Fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Au 31 décembre	2024
Taux des frais de gestion annuels	
Série A	0,70 %
Série F	0,20 %
Série I	0,00 %
Parts de FNB	0,20 %
Taux des frais d'administration annuels	
Série A	0,05 %
Série F	0,05 %
Série I	0,05 %
Parts de FNB	0,05 %

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre	2024
Pertes en capital	- \$
Pertes autres qu'en capital	-

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant à l'expiration	Date d'expiration du report
Pertes autres qu'en capital	- \$	-

Note 8 a) i) : Risque de change :

Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de change.

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe et indirecte du Fonds aux placements sensibles aux taux d'intérêt :

Au 31 décembre	2024	% de la valeur liquidative
Terme à court :		
Moins d'un mois	- \$	0 %
De un à trois mois	-	0 %
De trois mois à un an	43 511 043	98,4 %
De un à cinq ans	554 795	1,3 %
Plus de cinq ans	-	0 %
Valeur totale des placements sensibles aux taux d'intérêt	44 065 838 \$	99,7 %

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ :

Au 31 décembre	2024
Variation de la valeur liquidative	67 000 \$
% de la valeur liquidative	0,2 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 b) : Risque de concentration :

Les tableaux suivants présentent sommairement la répartition géographique et sectorielle du Fonds, en pourcentage de la valeur liquidative :

Pays, au 31 décembre	2024
Canada	91,3 %
États-Unis	8,4 %
Autres pays	- %
Titres à court terme	- %
Contrats de change à terme, montant net	- %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3 %
Total	100,0 %

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 8 b) : Risque de concentration : (suite)

Secteurs, au 31 décembre	2024
Obligations canadiennes	
Obligations fédérales garanties	– %
Obligations provinciales garanties	28,1 %
Obligations de sociétés	63,2 %
Obligations de sociétés américaines	8,4 %
Titres à court terme	– %
Contrats de change à terme, montant net	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3 %
Total	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds au risque de crédit, exprimée en pourcentage des titres à revenu fixe classés selon la notation.

Notation, au 31 décembre	2024
Obligations :	
AAA	9,2 %
AA	19,0 %
A	25,8 %
BBB	46,0 %
BB	– %
B	– %
CCC	– %
D	– %
Non noté	– %
Titres à court terme :	
R-1 Élevée	– %
R-1 Moyenne	– %
Total	100,0 %

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	44 065 838	–	44 065 838
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$ 44 065 838	\$	– \$ 44 065 838	\$
Pourcentage du total des placements	– %	100,0 %	– %	100,0 %

Le tableau ci-après présente sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours de la période :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Au 31 décembre	2024
Série A – nombre de parts	253
Série A – pourcentage des parts émises	0,0 %
Série F – nombre de parts	253
Série F – pourcentage des parts émises	0,1 %
Série I – nombre de parts	255
Série I – pourcentage des parts émises	9,3 %
Parts de FNB – nombre de parts	404 401
Parts de FNB – pourcentage des parts émises	35,2 %

31 décembre 2024

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}
État de la situation financière

Au 31 décembre 2024
Actif
Actif courant

Placements	20 545 826 \$
Trésorerie, montant net	1 532
Montants à recevoir des courtiers	-
Titres à court terme	-
Souscriptions à recevoir	1 200
Intérêts et dividendes à recevoir	86 144
	20 634 702

Passif
Passif courant

Découvert bancaire	-
Montant à payer aux courtiers	-
Rachats à payer	7
Distributions à verser	-
Charges à payer au gestionnaire	6 481
	6 488

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative) 20 628 214 \$
Valeur liquidative par série

Série A	3 750 996 \$
Série F	1 796 677
Série I	57 731
Parts de FNB	15 022 810

Valeur liquidative par part, par série

Série A	20,84 \$
Série F	20,94
Série I	20,77
Parts de FNB	20,87

Cours de clôture

Parts de FNB	20,88 \$
--------------	----------

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

État du résultat global

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

	2024
Revenu	
Dividendes	– \$
Intérêts à distribuer	237 691
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	53 357
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	539 857
Gains (pertes) nets sur les placements	830 905
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	–
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options	–
Gains (pertes) nets sur les dérivés	–
Revenus de prêts de titres avant impôts (note 10)	–
Total des revenus (pertes)	830 905
Charges d'exploitation (note 4)	
Frais d'administration	6 653
Frais de gestion	35 976
Frais liés au Comité d'examen indépendant	61
Frais d'intérêts	–
Coûts de transactions	–
Retenues d'impôts étrangers	–
Autres charges	–
Total des charges d'exploitation	42 690
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	788 215 \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série	
Série A	101 996 \$
Série F	61 574
Série I	1 078
Parts de FNB	623 567
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)	
Série A	1,24 \$
Série F	1,41
Série I	1,22
Parts de FNB	1,37

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024 Série A	2024 Série F	2024 Série I	2024 Parts de FNB	2024 Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	101 996	61 574	1 078	623 567	788 215
Distributions aux porteurs de parts :					
Revenu	(30 614)	(15 316)	(516)	(134 354)	(180 800)
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	(31 031)	(31 031)
	(30 614)	(15 316)	(516)	(165 385)	(211 831)
Opérations sur parts rachetables :					
Produit de l'émission de parts	3 686 550	2 227 207	56 653	16 636 065	22 606 475
Distributions réinvesties	30 614	12 240	516	-	43 370
Rachat de parts	(37 550)	(489 028)	-	(2 071 437)	(2 598 015)
	3 679 614	1 750 419	57 169	14 564 628	20 051 830
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	3 750 996	1 796 677	57 731	15 022 810	20 628 214
Valeur liquidative à la clôture de la période	3 750 996 \$	1 796 677 \$	57 731 \$	15 022 810 \$	20 628 214 \$
Changements liés aux parts (note 3)	2024	2024	2024	2024	
	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	-	-	-	-	
Nombre de parts émises	180 355	108 775	2 755	820 000	
Nombre de parts réinvesties	1 482	595	25	-	
	181 837	109 370	2 780	820 000	
Nombre de parts rachetées	(1 846)	(23 559)	-	(100 000)	
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	179 991	85 811	2 780	720 000	

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

2024

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	788 215 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	–
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	(53 357)
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(539 857)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options	–
Achats de placements ¹⁾	(10 848 137)
Produit de la vente de placements ²⁾	1 252 026
(Augmentation) diminution des titres à court terme, montant net	–
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(86 144)
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	6 481
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(9 480 773)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	(168 461)
Produit de l'émission de parts ¹⁾	10 312 579
Rachat de parts ²⁾	(661 813)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	9 482 305

Conversion de devises

Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 532
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	–
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	1 532 \$

Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :

Intérêts reçus	151 547 \$
Intérêts versés	–
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	–

¹⁾ Compte non tenu des opérations de souscription en nature de 12 292 696 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

²⁾ Compte non tenu des opérations de rachat en nature de 1 936 195 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions ou de parts/ valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur
OBLIGATIONS CANADIENNES – 99,6 %			
OBLIGATIONS PROVINCIALES GARANTIES – 3,1 %			
541 719	CDP Financière Inc. 1,50 %, 19 octobre 2026	512 401 \$	527 104 \$
247	Province du Nouveau-Brunswick 2,60 %, 14 août 2026	239	245
111 532	Province de l'Ontario 1,35 %, 8 septembre 2026	105 197	108 555
247	Province de Québec 2,50 %, 1 ^{er} septembre 2026	239	245
		<u>618 076</u>	<u>636 149</u>
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS – 96,5 %			
1 992 351	AIMCo Realty Investors Limited Partnership 2,20 %, 4 novembre 2026	1 900 753	1 952 388
609 662	Banque de Montréal 1,76 %, 10 mars 2026	582 318	598 908
1 339 000	Banque de Montréal 1,55 %, 28 mai 2026	1 291 309	1 307 290
22 935	Bell Canada 2,90 %, 12 août 2026	22 162	22 756
223 948	Banque Canadienne Impériale de Commerce 1,10 %, 19 janvier 2026	211 785	219 199
728 685	Banque Canadienne Impériale de Commerce 1,70 %, 15 juillet 2026	694 295	711 633
2 005 799	Fédération des caisses Desjardins du Québec 1,59 %, 10 septembre 2026	1 900 142	1 951 223
1 980 900	Compagnie Crédit Ford du Canada 2,96 %, 16 septembre 2026	1 899 773	1 951 496
1 973 746	Financière General Motors du Canada Limitée 1,75 %, 15 avril 2026	1 875 975	1 930 249
252 000	Honda Canada Finance Inc. 1,34 %, 17 mars 2026	242 942	246 100
1 808 000	Hyundai Capital Canada Inc. 2,01 %, 12 mai 2026	1 724 811	1 772 179
2 009 219	Banque Manuvie du Canada 1,54 %, 14 septembre 2026	1 897 695	1 951 260
1 993 799	Banque Nationale du Canada 2,24 %, 4 novembre 2026	1 902 602	1 952 779
441	Pembina Pipeline Corporation 3,71 %, 11 août 2026	431	442
1 282 335	Fonds de placement immobilier RioCan 1,97 %, 15 juin 2026	1 211 801	1 255 929
131 084	TELUS Corporation 2,75 %, 8 juillet 2026	126 913	129 768
2 007 114	La Banque de Nouvelle-Écosse 1,85 %, 2 novembre 2026	1 898 701	1 952 491
		<u>19 384 408</u>	<u>19 906 090</u>
	Total des obligations canadiennes	20 002 484	20 542 239
OBLIGATIONS AMÉRICAINES – 0,0 %			
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS – 0,0 %			
3 591	Molson Coors International Limited Partnership 3,44 %, 15 juillet 2026	3 485	3 587
		<u>3 485</u>	<u>3 587</u>
	Total des obligations américaines	3 485	3 587
	Total des obligations	20 005 969	20 545 826
	Coûts de transactions	–	–
	Total des placements – 99,6 %	20 005 969	20 545 826
	Autres éléments d'actif net – 0,4 %		<u>82 388</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts – 100,0 %		<u>20 628 214 \$</u>

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 1 : Création du Fonds

Le Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC} (« le Fonds »), a été créé le 1^{er} janvier 2024. L'objectif premier du Fonds est de procurer un revenu sur un horizon temporel prédéterminé en investissant dans un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle est en 2026. La date de dissolution du Fonds est prévue le ou vers le 30 novembre 2026 (la « date de dissolution en 2026 »).

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024
Série A	82 024
Série F	43 564
Série I	887
Parts de FNB	454 848

Au 31 décembre 2024, un porteur de parts détenait environ 36 % de la valeur liquidative du Fonds. Les activités d'investissement de ce porteur de parts pourraient avoir une incidence importante sur les opérations et les rendements du Fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Au 31 décembre	2024
Taux des frais de gestion annuels	
Série A	0,70 %
Série F	0,20 %
Série I	0,00 %
Parts de FNB	0,20 %
Taux des frais d'administration annuels	
Série A	0,05 %
Série F	0,05 %
Série I	0,05 %
Parts de FNB	0,05 %

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre	2024
Pertes en capital	- \$
Pertes autres qu'en capital	-

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant à l'expiration	Date d'expiration du report
Pertes autres qu'en capital	- \$	-

Note 8 a) i) : Risque de change :

Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de change.

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe et indirecte du Fonds aux placements sensibles aux taux d'intérêt :

Au 31 décembre	2024	% de la valeur liquidative
Terme à courir :		
Moins d'un mois	– \$	0 %
De un à trois mois	–	0 %
De trois mois à un an	–	0 %
De un à cinq ans	20 545 826	99,6 %
Plus de cinq ans	–	0 %
Valeur totale des placements sensibles aux taux d'intérêt	20 545 826 \$	99,6 %

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ :

Au 31 décembre	2024
Variation de la valeur liquidative	82 000 \$
% de la valeur liquidative	0,4 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 b) : Risque de concentration :

Les tableaux suivants présentent sommairement la répartition géographique et sectorielle du Fonds, en pourcentage de la valeur liquidative :

Pays, au 31 décembre	2024
Canada	99,6 %
États-Unis	– %
Autres pays	– %
Titres à court terme	– %
Contrats de change à terme, montant net	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4 %
Total	100,0 %

Secteurs, au 31 décembre	2024
Obligations canadiennes	
Obligations fédérales garanties	– %
Obligations provinciales garanties	3,1 %
Obligations de sociétés	96,5 %
Obligations de sociétés américaines	– %
Titres à court terme	– %
Contrats de change à terme, montant net	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,4 %
Total	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds au risque de crédit, exprimée en pourcentage des titres à revenu fixe classés selon la notation.

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 8 d) : Risque de crédit : (suite)

Notation, au 31 décembre	2024
Obligations :	
AAA	2,6 %
AA	19,3 %
A	42,8 %
BBB	35,3 %
BB	– %
B	– %
CCC	– %
D	– %
Non noté	– %
Titres à court terme :	
R-1 Élevée	– %
R-1 Moyenne	– %
Total	100,0 %

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	20 545 826	–	20 545 826
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	20 545 826 \$	– \$	20 545 826 \$
Pourcentage du total des placements	– %	100,0 %	– %	100,0 %

Le tableau ci-après présente sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours de la période :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Au 31 décembre	2024
Série A – nombre de parts	253
Série A – pourcentage des parts émises	0,1 %
Série F – nombre de parts	254
Série F – pourcentage des parts émises	0,3 %
Série I – nombre de parts	256
Série I – pourcentage des parts émises	9,2 %
Parts de FNB – nombre de parts	404 629
Parts de FNB – pourcentage des parts émises	56,2 %

31 décembre 2024

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}
État de la situation financière

Au 31 décembre 2024

Actif
Actif courant

Placements	17 799 374 \$
Trésorerie, montant net	4 712
Montants à recevoir des courtiers	-
Titres à court terme	-
Souscriptions à recevoir	-
Intérêts et dividendes à recevoir	86 519
	17 890 605

Passif
Passif courant

Découvert bancaire	-
Montant à payer aux courtiers	-
Rachats à payer	-
Distributions à verser	-
Charges à payer au gestionnaire	5 054
	5 054

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative) 17 885 551 \$

Valeur liquidative par série

Série A	1 820 929 \$
Série F	4 624 988
Série I	5 323
Parts de FNB	11 434 311

Valeur liquidative par part, par série

Série A	20,76 \$
Série F	20,92
Série I	20,95
Parts de FNB	20,79

Cours de clôture

Parts de FNB	20,80 \$
--------------	----------

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

État du résultat global

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

2024

Revenu

Dividendes	– \$
Intérêts à distribuer	139 616
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	88 467
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	261 254
Gains (pertes) nets sur les placements	489 337
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	–
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options	–
Gains (pertes) nets sur les dérivés	–
Total des revenus (pertes)	489 337

Charges d'exploitation (note 4)

Frais d'administration	3 471
Frais de gestion	18 553
Frais liés au Comité d'examen indépendant	61
Frais d'intérêts	–
Coûts de transactions	–
Retenues d'impôts étrangers	–
Autres charges	–
Total des charges d'exploitation	22 085

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités **467 252 \$**

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série

Série A	55 516 \$
Série F	134 407
Série I	323
Parts de FNB	277 006

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)

Série A	1,36 \$
Série F	1,56
Série I	1,28
Parts de FNB	1,56

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024	2024	2024	2024	2024
	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB	Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	55 516	134 407	323	277 006	467 252
Distributions aux porteurs de parts :					
Revenu	(10 399)	(24 055)	(33)	(69 498)	(103 985)
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(5 713)	(7 497)	(48)	(4 620)	(17 878)
	(16 112)	(31 552)	(81)	(74 118)	(121 863)
Opérations sur parts rachetables :					
Produit de l'émission de parts	1 975 749	4 608 857	5 000	18 664 589	25 254 195
Distributions réinvesties	16 112	17 131	81	-	33 324
Rachat de parts	(210 336)	(103 855)	-	(7 433 166)	(7 747 357)
	1 781 525	4 522 133	5 081	11 231 423	17 540 162
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	1 820 929	4 624 988	5 323	11 434 311	17 885 551
Valeur liquidative à la clôture de la période	1 820 929 \$	4 624 988 \$	5 323 \$	11 434 311 \$	17 885 551 \$
Changements liés aux parts (note 3)	2024	2024	2024	2024	
	Série A	Série F	Série I	Parts de FNB	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	-	-	-	-	
Nombre de parts émises	97 246	225 280	250	910 000	
Nombre de parts réinvesties	785	834	4	-	
	98 031	226 114	254	910 000	
Nombre de parts rachetées	(10 310)	(4 982)	-	(360 000)	
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	87 721	221 132	254	550 000	

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	467 252 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	-
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	(88 467)
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(261 254)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options	-
Achats de placements ¹⁾	(22 549 686)
Produit de la vente de placements ²⁾	1 480 161
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(86 519)
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	5 054
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(21 033 459)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	(88 539)
Produit de l'émission de parts ¹⁾	23 121 946
Rachat de parts ²⁾	(1 995 236)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	21 038 171

Conversion de devises	
Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	4 712
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	-
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	4 712 \$

Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :	
Intérêts reçus	53 097 \$
Intérêts versés	-
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	-

¹⁾ Compte non tenu des opérations de souscription en nature de 2 132 249 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

²⁾ Compte non tenu des opérations de rachat en nature de 5 752 121 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 1 : Création du Fonds

Le Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC} (« le Fonds »), a été créé le 1^{er} janvier 2024. L'objectif premier du Fonds est de procurer un revenu sur un horizon temporel prédéterminé en investissant dans un portefeuille composé principalement d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens dont l'échéance réelle est en 2027. La date de dissolution du Fonds est prévue le ou vers le 30 novembre 2027 (la « date de dissolution en 2027 »).

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024
Série A	40 930
Série F	85 991
Série I	253
Parts de FNB	177 052

Au 31 décembre 2024, un porteur de parts détenait environ 41 % de la valeur liquidative du Fonds. Les activités d'investissement de ce porteur de parts pourraient avoir une incidence importante sur les opérations et les rendements du Fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Au 31 décembre	2024
Taux des frais de gestion annuels	
Série A	0,70 %
Série F	0,20 %
Série I	0,00 %
Parts de FNB	0,20 %
Taux des frais d'administration annuels	
Série A	0,05 %
Série F	0,05 %
Série I	0,05 %
Parts de FNB	0,05 %

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre	2024
Pertes en capital	- \$
Pertes autres qu'en capital	-

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant à l'expiration	Date d'expiration du report
Pertes autres qu'en capital	- \$	-

Note 8 a) i) : Risque de change :

Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de change.

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition directe et indirecte du Fonds aux placements sensibles aux taux d'intérêt :

Au 31 décembre	2024	% de la valeur liquidative
Terme à courir :		
Moins d'un mois	– \$	0 %
De un à trois mois	–	0 %
De trois mois à un an	–	0 %
De un à cinq ans	17 799 374	99,5 %
Plus de cinq ans	–	0 %
Valeur totale des placements sensibles aux taux d'intérêt	17 799 374 \$	99,5 %

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur liquidative du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ :

Au	2024
Variation de la valeur liquidative	108 000 \$
% de la valeur liquidative	0,6 %

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Note 8 b) : Risque de concentration :

Les tableaux suivants présentent sommairement la répartition géographique et sectorielle du Fonds, en pourcentage de la valeur liquidative :

Pays, au 31 décembre	2024
Canada	93,4 %
Royaume-Uni	0,7 %
États-Unis	5,4 %
Autres pays	– %
Titres à court terme	– %
Contrats de change à terme, montant net	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,5 %
Total	100,0 %

Secteurs, au 31 décembre	2024
Obligations canadiennes	
Obligations fédérales garanties	– %
Obligations provinciales garanties	26,0 %
Obligations de sociétés	67,4 %
Obligations de sociétés américaines	5,4 %
Obligations de sociétés britanniques	0,7 %
Titres à court terme	– %
Contrats de change à terme, montant net	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,5 %
Total	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Le tableau suivant présente sommairement l'exposition du Fonds au risque de crédit, exprimée en pourcentage des titres à revenu fixe classés selon la notation.

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 8 d) : Risque de crédit : (suite)

Notation, au 31 décembre	2024
Obligations :	
AAA	15,6 %
AA	10,6 %
A	28,5 %
BBB	45,3 %
BB	– %
B	– %
CCC	– %
D	– %
Non noté	– %
Titres à court terme :	– %
R-1 Élevée	– %
R-1 Moyenne	– %
Total	100,0 %

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	17 799 374	–	17 799 374
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	17 799 374 \$	– \$	17 799 374 \$
Pourcentage du total des placements	– %	100,0 %	– %	100,0 %

Le tableau ci-après présente sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours de la période :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Au 31 décembre	2024
Série A – nombre de parts	255
Série A – pourcentage des parts émises	0,3 %
Série F – nombre de parts	254
Série F – pourcentage des parts émises	0,1 %
Série I – nombre de parts	254
Série I – pourcentage des parts émises	100,0 %
Parts de FNB – nombre de parts	401 033
Parts de FNB – pourcentage des parts émises	72,9 %

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}
État de la situation financière

Au 31 décembre 2024

Actif
Actif courant

Placements	21 951 784 \$
Trésorerie, montant net	-
Montants à recevoir des courtiers	-
Titres à court terme	-
Souscriptions à recevoir	135 714
Intérêts et dividendes à recevoir	-
	22 087 498

Passif
Passif courant

Découvert bancaire	86 270
Montant à payer aux courtiers	-
Rachats à payer	-
Distributions à verser	5 457
Charges à payer au gestionnaire	1 852
	93 579

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (valeur liquidative) 21 993 919 \$

Valeur liquidative par série

Série A	3 961 553 \$
Série F	9 145 162
Série I	5 277
Parts de FNB	8 881 927

Valeur liquidative par part, par série

Série A	20,57 \$
Série F	20,73
Série I	20,53
Parts de FNB	20,66

Cours de clôture

Parts de FNB	20,64 \$
--------------	----------

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

État du résultat global

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

	2024
Revenu	
Dividendes	– \$
Intérêts à distribuer	227 844
Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements	44 971
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	363 110
Gains (pertes) nets sur les placements	635 925
Gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change	–
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options	–
Gains (pertes) nets sur les dérivés	–
Revenus de prêts de titres avant impôts (note 10)	–
Total des revenus (pertes)	635 925
Charges d'exploitation (note 4)	
Frais d'administration	5 948
Frais de gestion	28 268
Frais liés au Comité d'examen indépendant	61
Frais d'intérêts	–
Coûts de transactions	14 305
Retenues d'impôts étrangers	–
Autres charges	–
Total des charges d'exploitation	48 582
Charges absorbées par le gestionnaire (note 4)	(26 972)
Charges d'exploitation nettes	21 610
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	614 315 \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par série	
Série A	72 800 \$
Série F	243 500
Série I	277
Parts de FNB	297 738
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série (note 3)	
Série A	1,04 \$
Série F	1,25
Série I	1,09
Parts de FNB	1,16

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024 Série A	2024 Série F	2024 Série I	2024 Parts de FNB	2024 Total
Valeur liquidative à l'ouverture de la période	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	72 800	243 500	277	297 738	614 315
Distributions aux porteurs de parts :					
Revenu	(36 873)	(93 507)	(101)	(98 857)	(229 338)
Gains en capital	(3 319)	(1 603)	(42)	(5 457)	(10 421)
	(40 192)	(95 110)	(143)	(104 314)	(239 759)
Opérations sur parts rachetables :					
Produit de l'émission de parts	4 244 801	9 492 493	5 000	9 707 332	23 449 626
Distributions réinvesties	39 452	85 875	143	5 457	130 927
Rachat de parts	(355 308)	(581 596)	-	(1 024 286)	(1 961 190)
	3 928 945	8 996 772	5 143	8 688 503	21 619 363
Augmentation (diminution) nette de la valeur liquidative	3 961 553	9 145 162	5 277	8 881 927	21 993 919
Valeur liquidative à la clôture de la période	3 961 553 \$	9 145 162 \$	5 277 \$	8 881 927 \$	21 993 919 \$

Changements liés aux parts (note 3)	2024 Série A	2024 Série F	2024 Série I	2024 Parts de FNB
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	-	-	-	-
Nombre de parts émises	208 220	465 525	250	480 000
Nombre de parts réinvesties	1 928	4 181	7	-
	210 148	469 706	257	480 000
Nombre de parts rachetées	(17 536)	(28 447)	-	(50 000)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	192 612	441 259	257	430 000

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au
31 décembre 2024

2024

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	614 315 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Gains) pertes de change latents sur la trésorerie	–
(Gains) pertes nets réalisés à la vente de placements	(44 971)
Gains (pertes) nets réalisés sur les options	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(363 110)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats d'options	–
Achats de placements ¹⁾	(22 710 797)
Produit de la vente de placements ²⁾	7 409 802
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	–
Augmentation (diminution) des charges à payer au gestionnaire	1 852
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(15 092 909)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Distributions versées, déduction faite des distributions réinvesties	(103 375)
Produit de l'émission de parts ¹⁾	16 253 236
Rachat de parts ²⁾	(1 143 222)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	15 006 639

Conversion de devises

Incidence nette des gains (pertes) de change latents sur la trésorerie	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(86 270)
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	–
Trésorerie, montant net (découvert bancaire) à la clôture de la période	(86 270) \$

Opérations de trésorerie incluses dans les activités d'exploitation :

Intérêts reçus	227 844 \$
Intérêts versés	–
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	–

¹⁾ Compte non tenu des opérations de souscription en nature de 7 060 676 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

²⁾ Compte non tenu des opérations de rachat en nature de 817 968 \$ pour la période close le 31 décembre 2024.

Les notes annexes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions ou de parts/ valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur
FONDS D'INVESTISSEMENT – 99,8 %			
353 168 *	Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard ^{MC} , parts de FNB	7 173 811 \$	7 298 217 \$
353 223 *	Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard ^{MC} , parts de FNB	7 204 027	7 378 828
349 579 *	Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard ^{MC} , parts de FNB	7 220 966	7 274 739
Total des fonds d'investissement		21 598 804	21 951 784
Coûts de transactions		(10 130)	–
Total des placements – 99,8 %		21 588 674	21 951 784
Autres éléments d'actif net – 0,2 %			42 135
Actif net attribuable aux porteurs de parts – 100,0 %			21 993 919 \$

* Ces Fonds sont gérés par le gestionnaire du Fonds.

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 1 : Création du Fonds

Le Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC} (« le Fonds ») a été créé le 1^{er} janvier 2024. L'objectif premier du Fonds est de procurer une exposition, directement ou indirectement, à un portefeuille diversifié principalement constitué d'obligations de première qualité libellées en dollars canadiens, réparties en trois groupes dont les échéances varient de un à trois ans et qui procureront un revenu régulier.

Note 3 : Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités par part, par série

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, par série, est le suivant :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	2024
Série A	70 175
Série F	194 930
Série I	253
Parts de FNB	256 364

Au 31 décembre 2024, aucun porteur de parts ne détenait de part importante de la valeur liquidative du Fonds.

Note 4 : Charges d'exploitation

Actuellement, les frais de gestion et d'administration que le Fonds doit verser au gestionnaire sont établis selon la valeur liquidative. Leurs taux annuels sont les suivants :

Au 31 décembre	2024
Taux des frais de gestion annuels	
Série A	0,70 %
Série F	0,20 %
Série I	0,00 %
Parts de FNB	0,20 %
Taux des frais d'administration annuels	
Série A	0,05 %
Série F	0,05 %
Série I	0,05 %
Parts de FNB	0,05 %

Au cours de la période, le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de gestion imputés au Fonds pour compenser en partie les charges engagées par les fonds sous-jacents, dont les frais de gestion payés au gestionnaire par les fonds sous-jacents pour les Fonds qu'il gère. Les montants faisant l'objet d'une renonciation sont présentés aux états du résultat global à titre de charges absorbées par le gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion de chaque Fonds ou les prendre en charge. La renonciation à la totalité ou à une partie des frais de gestion d'un Fonds ou la prise en charge de ceux-ci peut être modifiée ou annulée par le gestionnaire, à son gré.

Note 5 : Impôts sur le revenu

Le Fonds dispose des pertes fiscales pouvant être reportées et déduites des gains en capital ou des revenus de l'exercice considéré ou des exercices à venir. Ces pertes fiscales sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre	2024
Pertes en capital	– \$
Pertes autres qu'en capital	–

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'aux dates suivantes :

	Montant à l'expiration	Date d'expiration du report
Pertes autres qu'en capital	– \$	–

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 8 a) i) : Risque de change :

Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de change. Le Fonds est indirectement exposé au risque de change en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents, car ceux-ci effectuent des transactions sur dérivés ou investissent dans des obligations, des débetures, des instruments du marché monétaire ou des actions privilégiées libellés dans une monnaie autre que la monnaie de présentation.

Note 8 a) ii) : Risque de taux d'intérêt :

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements dans des titres à court terme. Ce risque n'est pas considéré comme important, car le Fonds investit surtout dans des actions.

Note 8 b) : Risque de concentration :

Les tableaux suivants présentent sommairement la répartition géographique et sectorielle du Fonds, en pourcentage de la valeur liquidative :

Pays, au 31 décembre	2024
Canada	99,8 %
États-Unis	– %
Autres pays	– %
Titres à court terme	– %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2 %
Total	100,0 %

Secteurs, au 31 décembre	2024
Fonds d'obligations	99,8 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2 %
Total	100,0 %

Note 8 d) : Risque de crédit :

Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante aux obligations, aux débetures, aux instruments du marché monétaire ou aux actions privilégiées. Le Fonds est indirectement exposé au risque de crédit en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci détiennent des obligations, des débetures, des instruments du marché monétaire ou des actions privilégiées et effectuent des transactions sur des instruments dérivés.

Note 9 : Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent sommairement les placements du Fonds, selon la hiérarchie des justes valeurs :

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	21 951 784	–	–	21 951 784
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	21 951 784 \$	– \$	– \$	21 951 784 \$
Pourcentage du total des placements	100,0 %	– %	– %	100,0 %

Le tableau ci-après présente sommairement les transferts importants entre les niveaux au cours de la période :

Pour la période du 9 janvier 2024 (date de début des activités) au 31 décembre 2024	Transferts du niveau 1 au niveau 2	Transferts du niveau 2 au niveau 1	Transferts du niveau 2 au niveau 3	Transferts du niveau 3 au niveau 2
Actions	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres à revenu fixe	–	–	–	–
Titres à court terme	–	–	–	–
Fonds d'investissement	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–
Passifs dérivés	–	–	–	–
Total	– \$	– \$	– \$	– \$

Fonds d'obligations de première qualité échelonnées 1-3 ans ObliGuard^{MC}

Tableaux complémentaires aux notes annexes

31 décembre 2024

Note 10 : Porteurs de parts qui sont des parties liées

Les parts du Fonds détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées, ses dirigeants et les fonds qu'il gère sont les suivantes :

Au 31 décembre	2024
Série A – nombre de parts	255
Série A – pourcentage des parts émises	0,1 %
Série F – nombre de parts	254
Série F – pourcentage des parts émises	0,1 %
Série I – nombre de parts	257
Série I – pourcentage des parts émises	100,0 %
Parts de FNB – nombre de parts	50 924
Parts de FNB – pourcentage des parts émises	11,8 %

Note 11 : Investissements dans des entités structurées non consolidées

Le Fonds a investi dans des entités structurées non consolidées. Les détails de ces placements sont les suivants :

	Total de l'actif net investi dans des entités structurées non consolidées	Investissements dans des entités structurées non consolidées, à la juste valeur
Au 31 décembre 2024		
Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard ^{MC}	44 215 994 \$	7 298 217 \$
Fonds d'obligations de première qualité 2026 ObliGuard ^{MC}	20 628 214	7 378 828
Fonds d'obligations de première qualité 2027 ObliGuard ^{MC}	17 885 551	7 274 739

**Fonds ObliGuard^{MC}
NOTES ANNEXES****1. Les Fonds :**

Les présentes notes annexes font partie intégrante des états financiers ci-joints de chacun des Fonds ObliGuard^{MC} (un « Fonds » ou les « Fonds »). Les Fonds sont régis par une déclaration de fiducie cadre portant la date du 1^{er} janvier 2024 (la « déclaration de fiducie »), et Guardian Capital LP (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire de chacun des Fonds.

Les renseignements concernant l'établissement de chacun des Fonds, ainsi que d'autres informations supplémentaires les concernant, sont présentés dans les tableaux complémentaires des notes annexes de chacun des Fonds (les « tableaux complémentaires »), qui font partie intégrante des états financiers de chacun des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi au 31 décembre 2024. L'état de la situation financière est présenté au 31 décembre 2024. L'état du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période depuis le début des activités, le 9 janvier 2024, jusqu'au 31 décembre 2024.

2. Informations importantes sur les méthodes comptables :

Aucune norme, modification de norme ou interprétation applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 n'a d'incidence importante sur les états financiers des Fonds.

a) Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, soit le dollar canadien.

Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-après.

Les états financiers ont été préparés selon les principes de continuité d'exploitation et du coût historique, sauf pour les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui ont été évalués à la juste valeur. Toutefois, le Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC} est exclu de cette base d'évaluation. Se reporter à la note 2 des tableaux complémentaires aux notes annexes du Fonds d'obligations de première qualité 2025 ObliGuard^{MC}.

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 25 mars 2025.

b) Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables des Fonds et établir des estimations et des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des revenus et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les éléments les plus importants pour lesquels le gestionnaire a établi des estimations et fait appel à son jugement sont les suivants :

i) Estimations

Détermination de la juste valeur des placements dont la valeur n'est pas établie selon les cours du marché :

La méthode utilisée par les Fonds pour déterminer la juste valeur est décrite à la note 2 e). Les hypothèses et les estimations concernant la détermination de la juste valeur d'instruments financiers au moyen de données d'entrée non observables importantes qui comportent un risque significatif que les valeurs réelles diffèrent grandement sont présentées à la note 9.

ii) Jugements

Le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds et les classer de la manière la plus appropriée conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Après avoir étudié les modèles économiques des Fonds, il a conclu que la JVRN conformément à IFRS 9 est la méthode de classement la plus appropriée. Pour en arriver à cette conclusion, le gestionnaire a tenu compte du style de gestion de tous les actifs et passifs financiers et de la méthode d'évaluation du rendement.

c) Filiales

Chaque Fonds étant considéré comme une entité d'investissement, ses filiales ou coentreprises, le cas échéant, sont comptabilisées à la JVRN.

Les Fonds n'ont actuellement aucune filiale ou coentreprise.

2. Informations importantes sur les méthodes comptables (suite) :

d) Instruments financiers

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9. Les placements ainsi que les actifs et passifs dérivés des Fonds sont évalués à la JVRN.

e) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Si l'information est disponible, les Fonds déterminent la juste valeur des instruments financiers, tels que les titres cotés à une bourse reconnue, dont les fonds négociés en bourse, en fonction du dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Un marché est considéré comme actif lorsque les cours sont faciles à obtenir et régulièrement publiés et qu'ils reflètent les transactions du marché réelles et régulières dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les titres négociés de gré à gré, comme les titres à revenu fixe, les contrats à terme, les options et autres instruments dérivés et les contrats de change, sont évalués selon la moyenne des cours acheteur et vendeur fournis par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Les placements dans d'autres fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds négociés en bourse, qui peuvent comprendre un des Fonds Guardian, sont évalués à la valeur liquidative par part à la clôture, déterminée par les administrateurs des fonds en question. Les fonds d'investissement, y compris les fonds négociés en bourse, sont appelés les « fonds sous-jacents » dans les présents états financiers.

Lorsqu'un titre n'est pas coté sur une bourse reconnue ou sur un marché parce que l'instrument financier n'est pas actif, les Fonds établissent sa juste valeur au moyen de techniques d'évaluation. Celles-ci comprennent l'utilisation de transactions récentes entre des parties bien informées et consentantes conclues dans des conditions de concurrence normale, la comparaison avec la juste valeur actuelle d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres modèles. La technique choisie consiste en l'utilisation optimale des données de marché, en s'appuyant le moins possible sur les estimations fournies par le gestionnaire. Elle prend en compte tous les facteurs que les intervenants du marché observent lorsqu'ils établissent un prix et est conforme aux méthodologies acceptées pour la détermination des prix des instruments financiers. Les données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation reflètent de manière raisonnable les attentes du marché et l'évaluation des facteurs risque-rendement inhérents aux instruments financiers.

La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, des montants à payer au titre des placements achetés, des rachats à payer, des distributions à verser et des dettes à payer correspond sensiblement à la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces éléments.

f) Actif net attribuable aux porteurs de parts (la « valeur liquidative »)

La valeur liquidative de chaque Fonds est la juste valeur des actifs du Fonds, moins celle de ses passifs, et se rapporte aux différentes séries de parts rachetables émises par le Fonds (les « parts »).

Les parts sont présentées au montant du rachat et sont considérées comme des passifs du Fonds, celui-ci ayant l'obligation de verser des distributions au comptant sur les parts, à la demande des porteurs de parts.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque série de parts d'un Fonds. La valeur liquidative d'une série particulière de parts est calculée selon la valeur de la part proportionnelle de la série dans l'actif et le passif du Fonds communs à toutes les séries, moins le passif du Fonds attribuable uniquement à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées quotidiennement.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour évaluer la juste valeur de leurs placements de portefeuille sont identiques à celles utilisées pour calculer leur valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts, sauf lorsque le dernier cours du marché pour les actifs et les passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur. Aux dates présentées, il n'y avait aucun écart entre l'actif net des Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables et la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

g) Constatation des revenus

Le total des revenus (pertes) comprend les dividendes, les intérêts à distribuer, les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements, les variations de la plus-value (moins-value) latente des placements, les gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change, les gains (pertes) nets réalisés sur les options, la variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change, les gains (pertes) nets sur les dérivés, les gains (pertes) de change, les autres revenus et les revenus de prêts de titres.

Fonds ObliGuard^{MC}
NOTES ANNEXES

2. Informations importantes sur les méthodes comptables (suite) :

g) Constatation des revenus (suite)

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer correspondent aux intérêts nominaux reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les titres à revenu fixe à coupon zéro, pour lesquels l'amortissement est fait selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance. Les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les gains (pertes) nets réalisés sur les contrats de change à terme reflètent le montant réalisé au dénouement du contrat dérivé. La variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change reflète les gains (pertes) qu'entraînerait le dénouement de ces contrats à la date d'évaluation. Les revenus tirés du prêt de titres sont comptabilisés quotidiennement au cours de la période pendant laquelle les titres sont prêtés.

Les distributions provenant de fonds sous-jacents et d'autres entités intermédiaires sont comptabilisées à titre de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, le classement réel peut être différent. Les montants comptabilisés à titre de remboursement de capital réduisent l'impôt à payer des Fonds pour ces placements.

h) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les frais de courtage et d'autres coûts de transactions sont passés en charges dans l'exercice où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » dans le résultat global.

i) Solde des devises et opérations en devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de chaque Fonds au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains (pertes) de change sur les transactions conclues et les soldes de trésorerie sont présentés au poste « Gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements », et les gains (pertes) latents, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

Le gestionnaire a évalué les indicateurs primaires (y compris la devise dans laquelle les revenus sont reçus et les dépenses sont payées) et les indicateurs secondaires (y compris la devise dans laquelle les fonds provenant des activités de financement sont levés) comme le prescrivent les normes IFRS de comptabilité et, à la suite de cette évaluation, a conclu que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien (\$ CA).

j) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation et d'autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour l'état de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

k) Modifications de méthodes comptables à venir

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié la norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité de l'information financière en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat global, ainsi que des indications plus précises sur le regroupement de l'information. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et leur adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences.

3. Parts :

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles. Les Fonds offrent principalement des parts de certaines des séries suivantes ou de toutes celles-ci : des parts de série A, des parts de série F, des parts de série I et des parts de FNB (chacune une « série »). Chaque série du Fonds peut avoir des caractéristiques spécifiques telles que l'investissement minimum requis, la rémunération des courtiers, les distributions, les frais et les stratégies de gestion spécifique de couverture du risque de change. Les parts sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série, sur demande. Il y a un montant minimal de souscription pour chaque série de parts. Les changements au nombre de parts émises de chaque série sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Le capital de chaque Fonds équivaut à sa valeur liquidative. Conformément aux objectifs de placement de chaque Fonds énoncés dans les tableaux complémentaires de chaque Fonds et aux politiques de gestion des risques énoncées à la note 8, chaque Fonds consacre son capital à des placements appropriés.

Fonds ObliGuard^{MC} NOTES ANNEXES

3. Parts (suite) :

L'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités, par part, d'une série de chaque Fonds est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative liée aux activités de la série par le nombre pondéré moyen de parts en circulation de cette série au cours de la période. Le nombre pondéré moyen de parts en circulation d'une série est présenté dans les tableaux complémentaires du Fonds concerné.

Échange de parts de FNB d'un Fonds Guardian à la valeur liquidative par part de FNB contre des paniers de titres ou des espèces

Tout jour de bourse, un courtier inscrit ou un courtier peut passer un ordre de souscription ou de rachat visant le nombre prescrit de parts (le « nombre prescrit de parts ») (ou un multiple entier de celui-ci) d'un Fonds Guardian.

Un courtier désigné ou un courtier peut, un jour de bourse donné, transmettre un ordre de souscription visant le nombre prescrit de parts ou un multiple entier du nombre prescrit de parts d'un FNB d'un Fonds. Si un Fonds reçoit un ordre de souscription au plus tard à l'heure limite, ou à un autre moment que le gestionnaire peut fixer avant l'heure d'évaluation ce jour de bourse, et que l'ordre de souscription est accepté par le gestionnaire, le Fonds émettra généralement au courtier ou au courtier désigné le nombre prescrit de parts (ou un multiple entier de celui-ci) dans les deux jours de bourse suivant la date de prise d'effet de l'ordre de souscription (ou dans un délai plus court que le gestionnaire pourrait fixer par suite de modifications du droit applicable ou de changements généraux dans les procédures de règlement sur les marchés applicables). Le Fonds doit recevoir le paiement des parts de FNB souscrites dans les deux jours de bourse suivant la date de prise d'effet de l'ordre de souscription (ou dans un délai plus court que le gestionnaire pourrait fixer par suite de modifications du droit applicable ou de changements généraux dans les procédures de règlement sur les marchés applicables). La date de prise d'effet d'un ordre de souscription est le jour de bourse où survient l'heure d'évaluation applicable à cet ordre de souscription.

Rachat de parts de FNB d'un Fonds Guardian contre des espèces

N'importe quel jour de bourse, les porteurs de parts du Fonds peuvent faire racheter i) des parts de FNB du Fonds en contrepartie d'espèces à un prix de rachat par part de FNB correspondant à 95 % du cours de clôture des parts de FNB à la bourse le jour de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal par part de FNB correspondant à la valeur liquidative par part de la série de parts de FNB le jour de prise d'effet du rachat, moins tous les frais administratifs applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à sa seule appréciation, ou ii) un nombre prescrit de parts du Fonds ou un multiple d'un nombre prescrit de parts du Fonds contre des espèces correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts de FNB du Fonds moins les frais administratifs applicables établis de temps à autre par le gestionnaire, à sa seule appréciation.

4. Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation de chaque Fonds comprennent les frais de gestion et d'administration versés au gestionnaire comme indiqué ci-après, les charges d'intérêt, les frais et la rémunération du Comité d'examen indépendant, les coûts de transactions, les retenues d'impôts étrangers le cas échéant, les nouveaux coûts liés aux exigences réglementaires et légales imposées au Fonds, la TVH applicable à ces coûts et tout impôt sur le revenu auquel le Fonds serait assujéti. Les frais de gestion et d'administration inscrits dans les états du résultat global sont à payer au gestionnaire et considérés comme des opérations avec des parties liées.

Chaque Fonds doit verser au gestionnaire des frais de gestion en fonction de la valeur liquidative attribuable aux parts de série A, aux parts de série F et aux parts de FNB, selon le cas. Les parts de série I sont exemptes de frais de gestion. Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés directement entre les porteurs de parts et le gestionnaire et sont payés à celui-ci par les porteurs de parts en dehors du Fonds.

Le gestionnaire facture à chaque Fonds des frais d'administration à un taux fixe annuel en fonction de sa valeur liquidative moyenne quotidienne. En contrepartie des frais de gestion, le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation variables du Fonds, notamment les frais liés à l'audit, au dépositaire, à l'agent chargé des transferts, à la comptabilité, aux dépôts réglementaires, à la communication aux porteurs de parts, aux exigences juridiques et autres, ainsi que la TVH applicable à ces charges. Les frais d'administration et de gestion payés par chaque Fonds sont présentés dans les tableaux complémentaires de chaque Fonds.

Les frais de gestion et d'administration sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Tous les frais de gestion imputés à l'égard de placements qui font double emploi (imputés à l'égard d'un placement et imputés une deuxième fois au niveau du fonds) ont été supprimés.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion de chaque Fonds ou les prendre en charge. La renonciation à la totalité ou à une partie des frais de gestion d'un Fonds ou la prise en charge de ceux-ci peut être modifiée ou annulée par le gestionnaire, à son gré.

Les honoraires versés ou à verser à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets membres du réseau de PwC pour leurs services rendus à ces Fonds pour la période terminée le 31 décembre 2024, sont de 56 956 \$ pour les honoraires d'audit et honoraires liés aux audits et de 2 440 \$ pour les honoraires de services non liés aux audits.

Fonds ObliGuard^{MC} NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le revenu :

Les Fonds sont chacun des fiducies de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu sur leurs gains en capital imposables nets et leurs revenus nets pour la période s'ils distribuent ces gains et ces revenus (moins les pertes en capital reportées applicables) aux porteurs de parts. Conformément à la déclaration de fiducie, chaque Fonds attribue et distribue son revenu imposable annuel aux porteurs de parts pour n'avoir aucun impôt à payer sur le revenu. Par conséquent, aucun Fonds ne comptabilise de provision au titre de l'impôt sur le revenu au Canada. De plus, aucun Fonds ne comptabilise d'avantages liés aux pertes fiscales reportées. Le montant des pertes fiscales pouvant être reportées et portées en déduction des gains en capital ou des revenus futurs par chaque Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de chacun des Fonds.

Chaque Fonds peut être assujetti à des retenues d'impôts étrangers sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte aux états du résultat global.

Dans le cas des fiducies de fonds commun de placement, l'impôt sur le revenu à payer sur les gains en capital réalisés nets est remboursable selon une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Les Fonds ont l'intention de verser la totalité du revenu net et des gains en capital réalisés chaque année afin de ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôts n'est comptabilisée.

Si un Fonds n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt tout au long d'une année d'imposition donnée, il se peut que le Fonds i) doive payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la Loi de l'impôt pour l'année, ii) ne soit pas admissible à des remboursements au titre des gains en capital en vertu de la Loi de l'impôt pour l'année, iii) soit assujetti aux règles d'« évaluation à la valeur du marché » et iv) soit assujetti à un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt pour l'année.

Au 31 décembre 2024, les Fonds étaient admissibles à titre de fiducie de fonds commun de placement aux fins de l'impôt sur le revenu.

6. Opérations assorties de rabais de courtage

Les opérations assorties de rabais de courtage découlent d'un engagement formel préétabli selon lequel une partie des commissions de courtage payées par un Fonds est affectée, selon une formule prédéfinie, au paiement de certains produits ou services autres que l'exécution d'ordres.

Le Fonds n'a effectué aucune opération assortie de rabais de courtage en 2024.

7. Distributions :

Les Fonds versent des distributions régulières aux porteurs de parts. Celles-ci sont présentées à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les porteurs de parts peuvent recevoir les distributions au comptant ou les réinvestir en parts additionnelles d'une même série.

8. Gestion des risques financiers :

Les perturbations importantes des marchés, comme celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles ou environnementales, la guerre, les conflits militaires, les actes de terrorisme ou d'autres événements peuvent avoir une incidence défavorable sur les marchés locaux et mondiaux et sur le fonctionnement normal des marchés. Une telle perturbation pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des placements des Fonds et le rendement de ces derniers.

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les éventuels effets négatifs des risques sur le rendement des Fonds en ayant recours à des conseillers en valeurs professionnels et chevronnés, en suivant quotidiennement les positions des Fonds et l'évolution du marché, en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant les limites des objectifs de placement et en ayant recours périodiquement à des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

Les instruments financiers de chacun des Fonds sont principalement composés de trésorerie, de titres à court terme, d'instruments dérivés et de placements. Chaque Fonds est exposé à différents types de risques financiers liés à ses instruments financiers. Les risques financiers les plus importants sont le risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de concentration, le risque de liquidité et le risque de crédit.

Certains Fonds investissent dans des fonds sous-jacents. Ceux-ci se trouvent indirectement exposés au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers qui sont exposés à ces risques.

Une partie des actifs d'un Fonds qui compte des instruments dérivés est détenue par un courtier à titre de marge ou de garantie. La marge ou la garantie peut être composée d'espèces ou de titres donnés en garantie. Les titres donnés en garantie ou déposés pour satisfaire aux exigences de marge sont conformes aux politiques de juste valeur décrites ci-dessus et sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. En outre, ces titres sont comptabilisés au poste « placements » des états de la situation financière s'ils sont détenus par le Fonds.

Le gestionnaire examine quotidiennement le risque de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles les Fonds traitent ainsi que la notation de crédit de tous les placements afin de s'assurer que l'exposition des Fonds au risque de crédit demeure à l'intérieur des balises établies, conformément à leur politique de placement. Le dépositaire des Fonds est autorisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à agir à titre de dépositaire.

8. Gestion des risques financiers (suite) :

Ces risques ainsi que les pratiques en matière de gestion des risques des Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont expliqués ci-après :

a) Risque de marché

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions de chacun des Fonds et les maintient dans les limites établies dans la politique de placement de chacun des Fonds. Le risque de marché de chacun des Fonds est expliqué plus bas et de plus amples renseignements sont présentés dans les tableaux complémentaires.

i) Risque de change

Les Fonds peuvent détenir des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle. Ils peuvent donc être exposés au risque de change, car la valeur des éléments d'actif net libellés en d'autres monnaies peut varier en raison des fluctuations des taux de change. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire leur exposition au risque de change. Le risque de fluctuation des prix des titres à revenu variable découlant de la variation du taux de change est présenté dans la section portant sur l'autre risque de prix. Le risque de change de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt futurs attendus ou des taux d'intérêt réels. Chaque Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt par ses placements dans des titres de créance (comme les obligations et les débentures) et dans des instruments dérivés sensibles aux taux d'intérêt, le cas échéant. Le gestionnaire atténue ce risque en diversifiant les secteurs dans lesquels les Fonds investissent ainsi que la durée des titres que ceux-ci détiennent, dans le respect des limites fixées dans la politique de placement de chaque Fonds. Le risque de change de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition au risque de prix est surtout liée aux actions, aux fonds sous-jacents, aux instruments dérivés et aux produits de base. Le risque maximal découlant de ces instruments financiers correspond à leur juste valeur, sauf en ce qui concerne les options sur des titres qui pourraient être confisqués pour satisfaire aux modalités des options en question. L'autre risque de prix de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

Le gestionnaire réduit ce risque par une sélection minutieuse des titres, dans le respect des limites fixées dans la politique de placement de chacun des Fonds, et une diversification des portefeuilles de placement.

b) Risque de concentration

Les Fonds sont exposés au risque inhérent de concentration des portefeuilles de placement dans un petit nombre de secteurs, de pays et d'autres catégories de placement. Le gestionnaire réduit ce risque par une diversification des secteurs dans lesquels les Fonds investissent, une sélection prudente de titres dans chaque secteur de placement, dans les fourchettes spécifiées dans la politique de placement de chaque Fonds. Le risque de concentration de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de ceux-ci.

c) Risque de liquidité

Les Fonds ont des besoins de trésorerie quotidiens afin de répondre aux demandes de rachat de parts et de s'acquitter de leurs obligations financières relativement à leurs activités quotidiennes. La capacité à répondre à ces besoins est gérée, directement ou indirectement par l'intermédiaire de placements dans des fonds sous-jacents, du maintien suffisant de trésorerie et de placements dans des titres considérés comme facilement réalisables et très liquides. Les Fonds sont assujettis à des règlements sur les valeurs mobilières qui limitent la quantité de placements non liquides qu'ils peuvent détenir. En outre, les Fonds peuvent contracter un prêt à court terme auprès du dépositaire au taux préférentiel canadien ou américain, majoré de 1,0 %. Tous les passifs des Fonds sont à court terme, et leur échéance est d'au plus 60 jours.

8. Gestion des risques financiers (suite) :

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les Fonds peuvent être exposés au risque par l'intermédiaire de leurs placements dans des titres de créance et dans des fonds sous-jacents qui détiennent des titres de créance ainsi que par l'intermédiaire des contreparties aux instruments dérivés négociés de gré à gré détenus par les Fonds. Le gestionnaire examine quotidiennement le risque de crédit de toutes les contreparties avec lesquelles les Fonds traitent ainsi que la notation de crédit de tous les placements afin de s'assurer que l'exposition des Fonds au risque de crédit demeure à l'intérieur des balises établies, conformément à leur politique de placement. Les Fonds peuvent également être exposés au risque de crédit si le dépositaire ne parvient pas à effectuer le règlement des opérations au comptant. La réglementation canadienne sur les valeurs mobilières exige que les Fonds recourent aux services d'un dépositaire qui satisfait à certaines exigences en matière de capital. Le dépositaire des Fonds est autorisé par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières à agir à titre de dépositaire. Le risque de crédit de chacun des Fonds est présenté dans les tableaux complémentaires de chacun de ceux-ci.

9. Classement des instruments financiers – évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers de chacun des Fonds qui sont comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs, qui est la suivante : niveau 1 – cours du marché; niveau 2 – modèles internes utilisant des données de marché observables; et niveau 3 – modèles internes n'utilisant pas de données de marché observables. La juste valeur des instruments financiers de chaque Fonds classés selon la hiérarchie des justes valeurs est présentée dans les tableaux complémentaires de chacun des Fonds avec un tableau indiquant les transferts importants entre les niveaux.

a) Fonds sous-jacents

Les placements de chaque Fonds dans des fonds sous-jacents (notamment des FNB) sont classés au niveau 1, car ces derniers sont négociés activement et un prix fiable est observable.

b) Actions et options

Les positions en actions et en options de chacun des Fonds sont classées au niveau 1 lorsque ces titres sont négociés activement et qu'un cours de marché fiable est observable. Certains placements des Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun cours observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

c) Obligations et titres à court terme

Les obligations comprennent les obligations d'État, les obligations de sociétés et les titres adossés à des créances hypothécaires. Les placements à court terme, comme les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût majoré de l'intérêt couru. Ces instruments n'ont pas de prix cotés, mais sont évalués en fonction des cours acheteur et vendeur du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, les placements en obligations et titres à court terme des Fonds sont classés au niveau 2.

d) Contrats de change

Les contrats de change n'ont pas de prix cotés, mais sont évalués en fonction des cours acheteur et vendeur des devises. Comme les données qui sont importantes pour l'évaluation sont généralement observables, ces placements sont classés au niveau 2.

10. Porteurs de parts qui sont des parties liées :

Les parts détenues par le gestionnaire, ses sociétés affiliées et ses dirigeants sont présentées dans les tableaux complémentaires de chaque Fonds.

Le gestionnaire fournit des services de gestion de placement au Fonds, y compris la mise à disposition de personnel de gestion clé. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, rembourser volontairement au Fonds certaines dépenses d'exploitation et cesser de rembourser ces dépenses à tout moment. Les montants éventuellement remboursés par le gestionnaire au titre des charges d'exploitation ont été reflétés dans le ou les états du résultat global. Les montants non encore reçus, mais faisant l'objet d'un remboursement, sont comptabilisés comme des créances à recevoir du gestionnaire de placements le ou les états de la situation financière.

Les investissements dans les Fonds Guardian sous-jacents sont considérés comme des investissements dans des entités structurées non consolidées. Ces investissements sont inclus dans l'inventaire du portefeuille et analysés dans la note sur les investissements dans des entités structurées non consolidées. Un Fonds est indirectement exposé aux risques des Fonds Guardian sous-jacents dans lesquels il investit.

Fonds ObliGuard^{MC}
NOTES ANNEXES

11. Investissements dans des entités structurées non consolidées :

De temps à autre et conformément à leur politique de placement, les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents, des titres adossés à des créances hypothécaires, d'autres titres adossés à des actifs et d'autres placements dans des entités considérées comme des entités structurées non consolidées. Le risque lié aux entités structurées est limité aux montants que les Fonds investissent dans celles-ci. L'exposition maximale du Fonds aux pertes découlant de ses participations dans des fonds émetteurs est égale à la juste valeur totale de ses placements dans des fonds émetteurs. Les détails concernant les placements dans des entités structurées sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et les tableaux complémentaires de chaque Fonds.



GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

Commerce Court West, 199 Bay Street,
Suite 2700, Toronto (Ontario) M5L 1E8

Téléphone : 1-866-718-6517 | Télécopieur : 416-364-2067



Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur chaque Fonds dans le prospectus du Fonds, dans l'aperçu du Fonds ou l'aperçu du FNB, selon le cas, ainsi que dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ces documents, appelez-nous au numéro sans frais au 1-866-383-6546 ou adressez-vous à votre conseiller en placement. Vous pouvez également trouver ces documents ainsi que d'autres renseignements sur les Fonds aux adresses www.guardiancapital.com ou www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

www.guardiancapital.com